

BRASERO

J A N V I E R - 2 0 2 6 - N ° 6 0



Bulletin mensuel de SUD Industrie - « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ».

À QUOI BON BOSSER SI C'EST POUR EN CREVER ?

En 1965, Henri Salvador, en réponse au slogan « À bas les cadences infernales ! », chantait : *Le travail, c'est la santé*. Puis, aux primes de rendement imposées par les patrons ont succédé des accords de performance signés par les « partenaires sociaux ». Les cadences infernales sont devenues la norme. Si le maillon faible craque, c'est son problème. Chacun doit veiller à ne pas pénaliser, par sa faute, les objectifs financiers d'intéressement en cas d'accidents du travail (AT). Et ça marche : le nombre d'AT est en baisse constante. Il y a cependant un hic : l'actualité nous confirme quotidiennement que la France demeure sur le podium européen des morts

au travail, et ce chiffre augmente : 764 en 2024, sans compter les auto-entrepreneurs, les agriculteurs ou la fonction publique. Étonnamment, le gouvernement s'étonne de l'explosion des arrêts maladie « ordinaires ». Cette inflation coûterait cher et les médecins seraient complices ! Tandis que le patronat, avide de se débarrasser de ces prétdus tire-au-flanc, veut simplifier les procédures de licenciement. Le système imposé par le MEDEF & Co craque de tous les côtés. Les accidents touchent souvent des apprentis, ou des précaires et des jeunes sans formation ni encadrement, sommés de faire leurs preuves. Et parfois, ils frappent aussi des salariés expérimentés, comme encore récemment chez Elkem, rappel brutal que personne n'est à l'abri quand la production passe avant la prévention. Pendant ce temps, les anciens, échappés à la mise sur le banc de touche, rêvent de partir à la retraite au plus tôt. À qui la faute ?



ORANO LA HAGUE



STELLANTIS POISSY



GARANKA IDF (VAILLANT)

À Orano La Hague, SUD a découvert sur un serveur interne des fiches visant des syndicalistes (photos, « points forts/faibles »). Un constat d'huissier a été dressé et la justice est saisie. Pour SUD Industrie BN, il s'agit d'un fichage portant atteinte aux libertés syndicales.

À Stellantis Poissy, après la fin annoncée de la Mokka, seuls 200 emplois seraient maintenus sur 2 000. Incendies, fuite d'eau, déraillement : l'usine se dégrade. Pour SUD Industrie Francilien, l'urgence est d'imposer des garanties d'emploi et de sécurité. Maintenant !

À Garanka Île-de-France, les 92 salariés sont visés par un PSE supprimant tous les emplois. À l'initiative de SUD Industrie Francilien, une grève a été organisée contre un plan au rabais et le refus de transmettre les données économiques nécessaires au CSE.

FONDS PARITAIRES NATIONAUX (FPN) : CECI EXPLIQUE CELA

ON peut se demander pourquoi les syndicats se montrent si peu efficaces depuis plusieurs années pour contrer les reculs sociaux : retraites, droit du travail, délocalisations, fermetures d'usines, etc. Certes, l'individualisation, la peur du chômage et la répression patronale rendent les mobilisations plus difficiles. Mais les mobilisations massives contre la réforme des retraites, contre les lois El Khomri puis Macron, ont montré que la combativité existe. Encore faut-il que les salariés, les retraités et les jeunes aient le sentiment que leurs mobilisations peuvent être efficaces, et que les formes d'action rompent avec le train-train de manifestations ritualisées, stric-

tement encadrées par les forces de l'ordre. Or, depuis le milieu des années 2010, les intersyndicales nationales imposent des manifestations « saute-mouton », sur des parcours négociés avec les préfectures, exposés aux charges policières et se terminant par des nasses. Bilan : les reculs sociaux s'accumulent, tandis que des milliers de manifestants ont été blessés, mutilés ou éborgnés. Faut-il voir un lien entre cet encadrement des luttes et la mise en place, en 2015, de l'AGFPN (Association de Gestion des Fonds Paritaires Nationaux), chargée de financer les organisations syndicales et patronales pour le « dialogue social », selon la représentativité, comme le rappellent la Cour des

comptes et *Le Canard en-chaîné* (7 janvier 2026) ?

Ces finan-
gements as-
surent une
part impor-

tante du fonctionnement des organisations, le paiement des permanents et le maintien des structures. Ce mode de financement n'est pas neutre : il crée une dépendance financière vis-à-vis de l'État et favorise des stratégies institutionnelles, la recherche de respectabilité et une conflictualité compatible avec la continuité du « dialogue social », même lorsque celui-ci n'aboutit à aucun recul des politiques gouvernementales et patronales. À force de concertation sans résultats, ce sont les luttes qui sont affaiblies.

Ceci explique-t-il cela ?
Dans ce contexte, Solidaires — bien que perçant des montants moindres — ne peut

Le salaire en or de argentière des syndicats



SON RÉSULTAT DE ces deux militantes apporte, non sans un léger décalage respectuel, une bonne partie pas mal le bilan d'Assoultation de quatre années passées dans l'APPPN, alors elle est peut-être la meilleure générale.

pas s'exonérer de cette réflexion. Les financements issus de l'AGFPN, obtenus notamment grâce aux scores du secteur privé, devraient servir à renforcer un syndicalisme de lutte, offensif, capable de construire des rapports de force durables, et non à se fondre dans des intersyndicales nationales qui utilisent l'unité syndicale pour dévoyer les luttes. La question n'est donc pas seulement celle des moyens, mais bien celle de l'orientation politique du syndicalisme et de l'indépendance : organisation de la conflictualité ou gestion institutionnelle du mécontentement social. **Pour SUD Industrie, le choix est fait !**

« LES ACCIDENTS DU TRAVAIL NE TOMBENT PAS DU CIEL. »
-SLOGAN DU MOUVEMENT OUVRIER ET SYNDICAL

PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CSE : LES FORMATIONS SONT LANCÉES PARTOUT EN FRANCE



UN nouveau cycle électoral « CSE » va bientôt s'ouvrir dans les entreprises de plus de 11 salariés. Les élections ne sont pas une finalité, mais elles permettent d'obtenir des moyens pour militer, négocier ou s'opposer aux ac-

cords, et agir concrètement dans l'entreprise. Former les équipes SUD Industrie à négocier les protocoles d'accord préélectoraux, à mener une campagne électorale, à diffuser nos positions et revendications : tous ces sujets seront abordés avec l'en-

semble des syndicats SUD Industrie. Chaque mois, au moins une session sera organisée dans les territoires. Cette dynamique collective est d'abord le fruit du travail du secteur formation et l'animation de Florent (44/49, CASI). Inscrivez-vous !

FORMATION SYNDICALE : INSCRIVEZ-VOUS !



FORMATIONS CSE

Pour toutes les formations liées à la délégation du personnel en **CSE économique** (5 jours) ou **CSE Santé-Travail** (entre 3 et 5 jours suivant la situation), contactez-nous directement pour recevoir le calendrier des sessions prévues.

NOTRE HISTOIRE

Créé en 2015, l'**Institut de Formation et d'Études des Secteurs Industriels de Solidaires (IFESIS)** est issu de la volonté du secteur formation d'avoir son propre outil. Adapté aux spécificités du secteur, l'**IFESIS** développe une politique de formation ambitieuse.

BOUTIQUE MILITANTE : PASSEZ COMMANDE

La visibilité de notre organisation, toute l'année et encore plus lors des différentes mobilisations, est essentielle pour faire progresser nos idées. [La boutique militante de SUD Industrie](#) est accessible à tous les syndicats SUD Industrie territoriaux pour passer leurs commandes via notre site internet. **Autocollants, drapeaux, sweats, chasubles, pin's, casquettes, calendriers**



Ce bulletin est **RÉDIGÉ PAR LES MILITANT-E-S** de SUD Industrie et animé par un **COMITÉ DE RÉDACTION** : Bernard, Francis, Julien, Marc. Sous la responsabilité du Collectif d'Animation de SUD Industrie (CASI). Pour toutes questions : permanence@sudindustrie.org. Le comité de rédaction est ouvert aux camarades qui souhaiteraient nous rejoindre : pour cela, votre syndicat SUD industrie doit vous mandater et faire part de cette proposition directement au CASI pour validation.

Vous pourrez retrouver l'intégralité des formations dans le **mémo IFESIS 2025**, disponible en version numérique et papier, sur demande auprès de la permanence nationale.

LE CADRE LEGAL

La formation syndicale est un droit dans le cadre du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES, Art.L.2145-1 et suivants ET L.2145-5 et suivants du code du travail). Cette autorisation spéciale d'absence s'effectue sans aucune perte de salaire et constitue du temps de travail, rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation. **Chaque salarié a le droit jusqu'à 12 jours/an.** Lors du dépôt en bonne et due forme, l'employeur a 8 jours pour éventuellement contester, délai après lequel le congé est automatiquement accepté. En cas de refus, une procédure spécifique oblige l'employeur à consulter le CSE. Il est très difficile pour un employeur d'empêcher le dépôt de CFESES.



**Union Fédérale
SUD industrie
10, Avenue Rachel
75018 Paris**

permanence@sudindustrie.org

www.sudindustrie.org

01.42.94.98.86

Co-secrétaires :

Francky Poiriez & Jérôme Massin

Secteur Trésorerie

Laurent Volonté 06.29.62.43.33

Marc Tzwangue 06.82.55.83.16

tresorerie@sudindustrie.org

Secteur Coordination - Vie interne

Julien - 06.51.00.95.52

coordination@sudindustrie.org

Secteur Formation / IFESIS

Francis Fontana 06.30.71.78.22

Bernard Guillerey 06.70.93.61.51

formation@sudindustrie.org

Secteur Juridique

Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12

Sami Hamida 06.31.84.54.09

juridique@sudindustrie.org

Secteur Laïcité & lutte contre les discriminations

Francky & Julien

laicite@sudindustrie.org

Secteur International

Sami et Marc

international@sudindustrie.org

Secteur Boutique militante

Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06

Jérôme Massin 06.70.27.78.35

Damien Raillard 06.15.42.53.45

boutique@sudindustrie.org

Secteur Luttes

Florent Cariou 07.86.15.86.84

luttes@sudindustrie.org

Secteur Communication

Janète Pereira 06.40.14.61.91

Bernard, Florent & Damien

communication@sudindustrie.org

Liaisons d'activité

Auto (Marc), Caoutchouc (Nicolas),

Agro-alimentaire (Mickael) : contactez

directement [la permanence@](mailto:la_permanence@) 3